

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE _2021_010

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 mars 2021

Nombre

de Conseillers en exercice 14

de Présents 13

de Votants 12

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MARTIN.

OBJET :

Vote du compte administratif - Champtercier

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, HEYNDRIKX Kris, GASSEND Christian

Absents :

Excusés :

Procuration de : HAMOT Christine par ARENA Antoine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Monsieur Michel BARDET, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 26/02/2021

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il ne doit pas prendre part au vote du compte administratif, c'est pourquoi il cède la présidence de la séance à son adjoint aux finances pour ce point et quittera la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MARTIN, adjoint délégué aux finances.

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur le Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	45 279.34			285 286.52	45 279.34	285 286.52
Opérations exercice	140 940.86	289 964.35	599 575.80	664 041.46	740 516.66	954 005.81
Total	186 220.20	289 964.35	599 575.80	949 327.98	785 796.00	1 239 292.33
Résultat de clôture		103 744.15		349 752.18		453 496.33
Restes à réaliser	26 930.00				26 930.00	
Total cumulé	26 930.00	103 744.15		349 752.18	26 930.00	453 496.33
Résultat définitif		76 814.15		349 752.18		426 566.33

2. Constaté, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/03/2021
004-210400479-20210309-DE_2021_010-DE

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire d'exécuter les dispositions prises.

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus
Le Maire,
Antoine ARENA



RF Préfecture de Digne les Bains
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/03/2021 004-210400479-20210309-DE_2021_010-DE